

*Dispositifs antipollution*

[Français]

Je veux en même temps remercier l'honorable député de Compton (M. Latulippe), qui a tellement bien préparé le terrain pour mes observations. Au fait, j'avais précisément en vue l'utilisation d'une automobile qui a été mise au point en Colombie-Britannique par les ingénieurs de l'Université de la Colombie-Britannique, et qui a été dotée d'un nom bien connu dans ce milieu universitaire, celui de M. Walter Gage. On l'appelle maintenant cette automobile le «Wally Wagon».

Alors, monsieur le président, ...

[Traduction]

Le Wally Wagon avait été mis au point par la faculté de génie de l'Université de la Colombie-Britannique dans cette intention précisément. Un groupe d'ingénieurs en mécanique, de chimistes, de physiciens et de métallurgistes, en raison des technologies impliquées, avaient conçu un moteur. Ils conçurent le genre de tableaux de bord qui s'imposeraient pour réaliser ce moteur le plus économiquement possible en utilisant au maximum tous les dispositifs antipollution concevables. On a décerné un prix au Wally Wagon l'an dernier lors d'un congrès tenu à Detroit où étaient exposés bon nombre de dispositifs et de véhicules. Le Wally Wagon a remporté le prix pour le meilleur dessin de voiture et le véhicule le plus économique quant aux dispositifs antipollution.

● (1730)

Le député de Compton (M. Latulippe) a suggéré que les automobiles utilisées en régions urbaines devraient être mues à l'électricité. Il vit dans une des provinces prospères, comme moi, où l'électricité provient des centrales hydro-électriques. Comme les députés le savent, certaines régions du pays doivent compter sur le pétrole et le charbon pour obtenir de l'électricité. En conséquence, nous devons nous demander si, en réalité, nous voulons lutter contre la pollution en recommandant la création d'énergie au moyen du charbon et du pétrole pour alimenter les voitures qui ne sont pas mues par les produits pétroliers ou par le pétrole.

Le Wally Wagon est actionné par un moteur qui fonctionne au gaz liquide. On a tenu compte du carburateur ou des autres mécanismes qui convertissent ce gaz liquide en puissance motrice de sorte que les échappements du Wally Wagon sont réduits au minimum. C'est véritablement un véhicule peu polluant.

Il existe une autre forme de pollution. Nos grandes villes sont polluées par la seule présence de véhicules. Il est en effet très difficile de trouver un endroit pour se garer. On devrait peut-être essayer de se débarrasser également de ce type de pollution.

Le Wally Wagon est une très petite voiture: Elle mesure environ huit pieds de long et cinq pieds et demi de haut. On pourrait en stationner deux ou trois ainsi dans l'espace qu'occupe une grosse voiture.

Cette autre forme de pollution pourrait également entrer dans la définition des mécanismes anti-pollution que contient la résolution proposée par mon collègue. Dans cet ordre d'idée, je crois qu'on devrait envisager la possibilité de fabriquer ce petit véhicule, ou un autre du même genre mais plus perfectionné, au Canada ou même encore avec un peu de chance dans ma province, car ce serait peut-être un moyen de régler nos problèmes de transport urbain. Nous pourrions laisser nos voitures garées à l'extérieur des grands centres urbains, monter dans la petite voiture, déposer une pièce de 25 ou 50c. pour se rendre

[M. Munro (Esquimalt-Saanich).]

dans le centre-ville et l'y laisser. Il y aurait ainsi une foule de places de stationnement libres. La voiture ne nous appartiendrait pas en propre mais à la municipalité. Si le temps réservé n'était pas écoulé, s'il restait par exemple 10 minutes, quelqu'un d'autre pourrait s'en servir tout en étant tenu d'ajouter une autre pièce afin de se rendre au stationnement de son véhicule. Ce serait ainsi un genre de taximobile.

Le député de Compton a parlé de l'accumulation de capitaux. Je ne suggère pas une aide du gouvernement dans ce domaine. A mon avis, il existe des capitaux au Canada qui pourraient servir à mettre au point un dispositif de ce genre. Nous devrions utiliser les ressources disponibles au Canada. Nous avons toutes les ressources nécessaires dans le domaine de l'acier ou dans le domaine des industries pétrochimiques. Plusieurs panneaux et autres pièces de véhicules modernes sont en effet fabriqués à partir de dérivés du pétrole.

Selon moi, ce serait un excellent moyen de décentraliser l'industrie. Je suis certain que tous les députés qui ont pris l'avion pour se rendre des provinces de l'Ouest aux provinces centrales ont remarqué que de vastes régions du pays sont couvertes d'un nuage de pollution. Il est temps que nous réduisions la pollution, qui est en train de devenir le fléau des grandes villes. Elle provient dans une large mesure des industries de toutes sortes. Il faut donc décentraliser l'industrie. On décentraliserait ainsi la pollution et réduirait les désavantages des régions où l'atmosphère est actuellement très polluée.

Je félicite le député d'avoir pris l'initiative de proposer la résolution. J'encourage le gouvernement à examiner sérieusement sa recommandation voulant que des études soient effectuées dans ce domaine, en vue de mettre au point des dispositifs pratiques qui réduiront de plus en plus la pollution.

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer à ce débat, mais j'ai été incité à le faire par le discours de mon collègue il y a quelques instants. Il a évoqué l'importance des gaz d'échappement des automobiles par rapport à la question dont la Chambre est saisie et a parlé de l'approche du problème, qui est double. Il faut d'abord s'assurer que les dispositifs installés sur les véhicules automobiles suffisent, et j'insiste sur ce mot, pour protéger l'atmosphère et l'environnement contre la pollution. Nous devons vérifier les dispositifs afin de ne pas établir des normes quantitatives supérieures aux possibilités des dispositifs de contrôle des gaz d'échappement des automobiles, surtout pendant une période où nous devons affronter une pénurie de pétrole.

Je n'entends pas pour autant qu'il faille prendre panique, courir en sens inverse et demander le retrait de tous ces dispositifs des voitures, car ils sont utiles à mon avis. Toutefois, la recherche proposée par la motion est peut-être l'occasion de considérer la question et d'établir la véritable valeur de ces dispositifs dans le contexte canadien. On pourrait également étudier si nos exigences doivent être aussi sévères que celles d'autres juridictions et si le risque est aussi grand. Nous avons tendance à suivre les autres, mais je crois que le Canada a la possibilité de prendre la tête dans un domaine qui est très important pour nous.

● (1740)

Je suis sûr que lorsque mon collègue a parlé de recherches dans la mise au point et l'utilisation de dispositifs